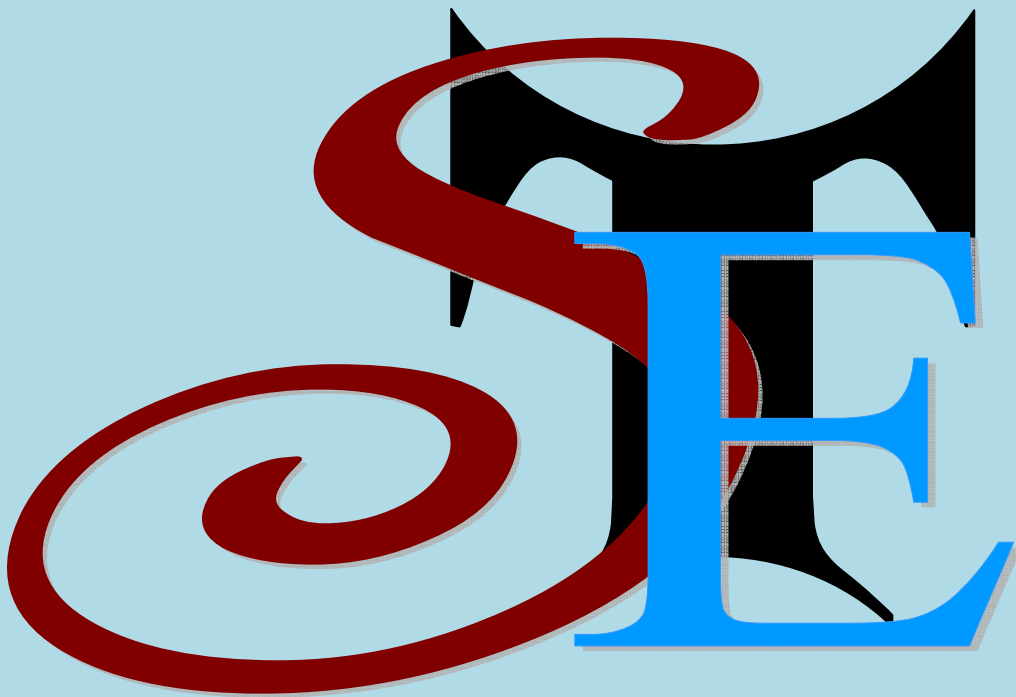




INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**



Juin 2016 N° 005

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique : Pr Kanvally FADIGA, ENS

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D.: Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Bénéié Marcel: Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam.....: INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste: IPNETP

Dr BERTE Zakaria: IPNETP

TABLE DES MATIERES

I - Editorial

Zakaria BERTE..... 7-8

II – Modélisation graphique du processus De mobilisation de ressources en apprentissage par problème

Antoine AKPA..... 9

III – Les efforts de scolarisation en Côte d’Ivoire : le biais urbain

KONE Koko Siaka..... 31

IV – Déclenchement du processus entrepreneurial en contexte culturel africain : Cas de la création d’entreprise

SONZAÏ Théodore..... 47

V – l’échec scolaire et le rapport avec le français, langue d’enseignement

KONAN Jean-Claude David Kouadio..... 75

VI - L’engagement associatif et la reconstruction de la figure sociale du retraité en Côte d’Ivoire. L’exemple des retraités de l’Association des Retraités de Cocody (ARECO)

BROU Noël-Pacôme & TOH Alain..... 95

VII - « Participation au budget familial au sein des couples abidjanais : cas de la Commune de Cocody »

SEHI Bi Tra Jamal 111

« *Participation au budget familial au sein des couples
abidjanais : cas de la Commune de Cocody* »

Séhi Bi Tra Jamal

Université Félix Houphouët-Boigny
d'Abidjan-Cocody
22 BP 1756 Abidjan 22
bijamal@yahoo.fr

Résumé

D'un point de vue relationnel, l'inégalité reste la chose la mieux partagée entre les individus et les groupes. Dans cette perspective analytique, les charges familiales constituent des moyens privilégiés de structuration des rapports de pouvoir entre l'homme et la femme.

Le présent article a pour but d'analyser dans une perspective socio-anthropologique les facteurs explicatifs des choix des conjoints dans les dépenses familiales dans la Commune de Cocody.

A partir d'une enquête quantitative, l'étude montre que la participation au budget familial constitue un enjeu majeur dans l'exercice et le contrôle des rapports de pouvoir au sein des couples. Partant de là, l'on note que les appartenances sexistes ainsi que les référents idéologiques organisent les choix des acteurs en présence. Plus fondamentalement, l'étude révèle que les charges familiales ne sont plus exclusivement réservées aux hommes. Les femmes y font des contributions significatives mais à dessein. Elles s'investissent davantage dans tout ce qui touche à la beauté, à l'élégance du corps, à son maintien et celui de l'environnement.

Mots-clés : *charges familiales, appartenances sexistes, rapports de pouvoir, référents idéologiques.*

Abstract :

From a relational point of view, the inequality remains the thing best shared between the individuals and the groups. From this analytical point of view, the family loads constitute average privileged people of structuring of the reports of being able between the man and the woman. The purpose of this article is to analyze from the socio-anthropological point of view the explanatory factors for the choices of the couple in the family expenditure in the Commune of Cocody. From a quantitative investigation, the study shows that the participation in the family budget constitutes a major stake in the exercise and the control of the reports of being able within the couples. On the basis of there, it is noted that the memberships sexists as well as the ideological referents organize the choices of the involved actors. More basically, the study reveals that the family loads are not exclusively any more booked to the men. The women make significant contributions there but intentionally. They are invested more in all that touches with the beauty, with the elegance of the body, its maintenance and that of the environment.

Keywords: family loads, memberships sexists, reports of being able, referents ideological.

Introduction

De par leur histoire, leurs conditions matérielles d'existence et leur vision du monde, l'inégalité reste la chose la mieux partagée parmi les êtres humains (Rousseau, J.J., 1866 ; Karl Marx, 1972). Dans cette dynamique de structuration et restructuration en catégories sociales plus ou moins homogène (employés, employeurs, chômeurs, hommes, femmes, etc.) les différences perçues ou données jouent un rôle fondamental dans la « *construction sociale de la réalité* » (Berger P. et Luckmann T., 1966) entre les individus et les groupes à l'intérieur du corps social.

Par exemple, « *les différences biologiques innées en l'homme et en la femme sont interprétées différemment lorsqu'on passe d'une culture à une autre. Dès lors, suivant les référents idéologiques propres à chaque sphère culturelle, l'on assiste à l'élaboration d'un ensemble d'attentes sociales qui déterminent la conduite appropriée, les droits, les moyens ou les ressources*

ainsi que le pouvoir propre à chacun » (Séhi Bi Tra Jamal, 2012 : 83). Autrement dit, c'est à partir des différences perçues entre les deux sexes qu'un travail d'inculcation idéologique se met en place (Bourdieu, P., 1998 ; Séhi Bi Tra J., 2012). Et cela est beaucoup plus perceptible dans les pays sous-développés et notamment en Afrique.

Mais de nos jours, par des déclarations lénifiantes et parfois même des mesures institutionnelles (lois, décrets, ratifications des conventions, etc.) au plan international comme au niveau de la Côte d'Ivoire, les pouvoirs publics tentent, tant bien que mal, de réduire les inégalités entre l'homme et la femme (Ester Boserup, 1983).

C'est qu'en Afrique, au moment de la décolonisation, en dehors de leur qualité de procréatrice, la femme n'était pas considérée comme un agent économique, sa contribution n'étant pas prise en compte dans la comptabilité nationale (Claude Meillassoux, 1960 ; Ester Boserup, 1983).

Dans ce processus de démarginalisation progressive de la femme, avec l'accès de plus en plus des femmes aux emplois modernes et surtout avec la monétarisation de la vie, la participation au budget familial constitue un enjeu dans l'exercice et contrôle des rapports de pouvoir au sein des couples, surtout avec une Côte d'Ivoire qui a adopté un nouveau code de la famille depuis le 25 janvier 2013 avec notamment la loi N°2013-33 relative au mariage en son article 58 modifié et complété, stipulant que la gestion des affaires du ménage incombe aux deux conjoints.

Dans un tel environnement familial, comment la participation de la femme au budget familial se fait-elle ? Quelles sont les charges que chaque conjoint s'attribue-t-il ? Quelles sont les représentations sociales qui orientent ces choix ? Telles sont les questions qui constituent la trame de cette étude.

Pour y répondre, des objectifs ont été formulés ainsi qu'une hypothèse. Comme objectif général, cette étude vise à analyser les déterminants sociaux qui orientent les choix des femmes dans leur participation au budget familial. Au niveau opérationnel, il s'agit d'une part, de capter les opinions des enquêtés sur les dépenses familiales et d'autre part d'apprécier leur niveau de participation dans ce processus. Comme hypothèse, nous disons que la participation des femmes au budget familial au sein des couples s'explique par les représentations sociales affectées aux charges familiales.

I - METHODOLOGIE

Cette étude a mis à contribution l'approche quantitative. Dans cette perspective quantitative et surtout dans le but de dégager des inférences et corrélations statistiques à partir des variables retenues, nous avons dégagé un échantillon auquel nous avons soumis un questionnaire. L'échantillonnage accidentel a été retenu pour recruter les participants volontaires à participer à cette étude. Comme critère d'inclusion, nous avons retenu le fait qu'il faut être ivoirien, vivre en couple et résider à Cocody au moins six mois avant l'enquête. Du 24 janvier au 08 février 2015, les samedis et dimanches, nous avons soumis un questionnaire structuré en deux parties. La première partie est relative aux caractéristiques socio-démographiques qui constituent en fait des variables. La seconde partie quant à elle se rapporte aux opinions et au niveau de participation des enquêtés au budget familial. Après, les six jours d'enquête, nous avons pu nous entretenir avec 92 personnes.

Le dépouillement des données s'est effectué à l'aide du logiciel Sphinx Plus², version 5.1.0.7.

Ayant observé ces précautions méthodologiques ainsi décrites, nous avons obtenu des résultats ci-après.

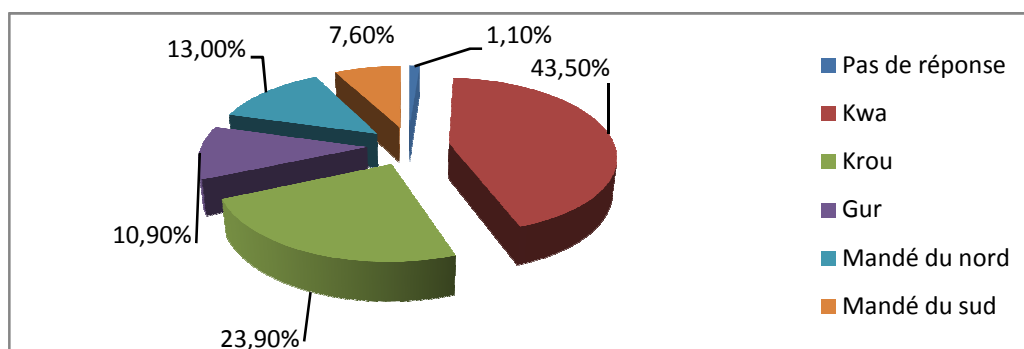
I- RESULTATS

II- 1. Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

II-1-1. Répartition des enquêtés par sexe

Le volet quantitatif de cette étude a mobilisé 92 personnes dont 54 femmes et 38 hommes représentant respectivement 58,70% et 41,30% des enquêtés. Au-delà de cette répartition sexiste, nous avons retenu aussi d'autres caractéristiques socio-démographiques que sont : l'aire culturelle, l'âge, le niveau d'instruction, la religion, le statut matrimonial, le statut socioprofessionnel et le niveau de revenu mensuel.

II-1-2. Distribution des enquêtés suivant les aires culturelles



Source : Notre enquête, janvier-février 2015.

L'aire culturelle est perçue comme l'ensemble des ethnies entendues au sens de communautés de base réunies autour d'une langue avec un héritage culturel façonné par l'histoire (Ekanzan, 2006 ; Gonnin et Kouamé Allou, 2006 ; Evina, 2007) et qui prédispose « à des manières d'être, de sentir et d'agir » (Durkheim, 1967) tout aussi spécifiques. Dans cette perspective, les ethnologues ont pu identifier cinq aires culturelles entre lesquelles sont réparties les autochtones. Suivant ce regroupement, l'étude révèle que la majorité des enquêtés (43,50%) est issue du groupe Kwa. Ce groupe qui occupe le Sud, le Centre et l'Est de la Côte d'Ivoire comprend entre autres l'Abbey, l'Abron, l'Abouré, l'Agni, l'Adjoukrou, l'Akyé, le Baoulé, l'Ebrié, etc.

Le second groupe de par l'importance numérique des participants à cette enquête est le groupe Krou (23,90%) et comprend les ethnies comme le Bété, le Guéré, le Kroumen, le Neyo, le Niaboua, le Wobé, etc.

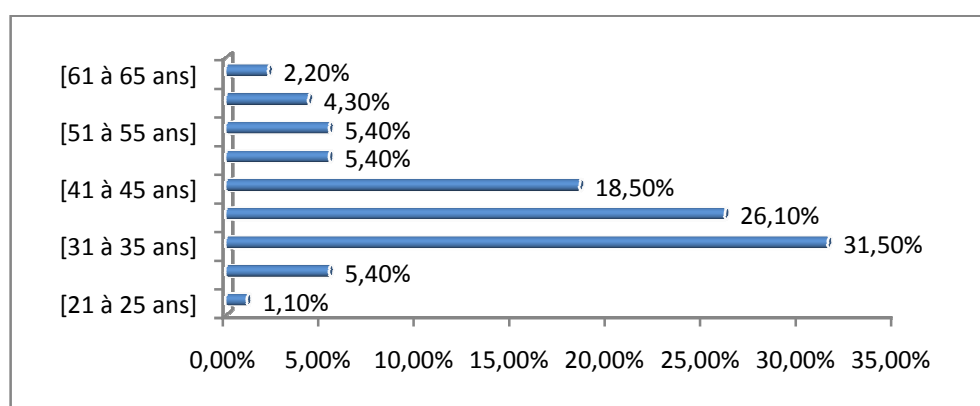
Les Gur dont sont issus 10,90% des enquêtés comprennent les Djimini, les Djamala, les Koulango, les Lobi, les Sénoufo, etc.

Les deux derniers groupes sont les Mandé du Nord et du Sud représentés respectivement par 13% et 7,60% des enquêtés. Les ethnies qui forment le groupe Mandé Nord sont par exemple, le Bambara, le Dioula, le Koyaka,

le Malinké, etc. Quant au groupe Mandé du Sud, il comprend le Gagou, le Gouro, le Monan, le Ouana, le Toura et le Yacouba.

II-1-3. Répartition des enquêtés par tranche d'âge

La distribution des enquêtés suivant l'âge ainsi que le visualise le graphique ci-après laisse apparaître trois tendances :



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

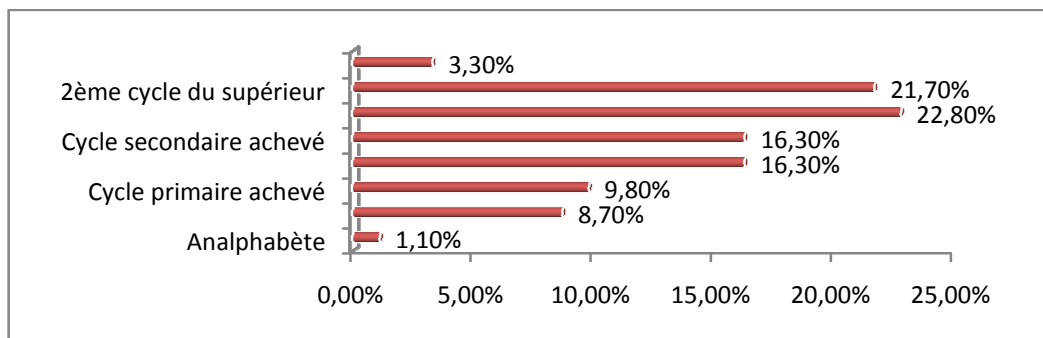
La première tendance concerne ceux dont l'âge est compris entre 21 et 30 ans et qui représente 6,50% des enquêtés.

La seconde tendance regroupant ceux dont l'âge est compris entre 31 et 45 ans représente la majorité (76,10%).

La troisième et dernière tendance regroupe ceux dont l'âge oscille entre 46 et 65 ans. Ils représentent 17,30% des enquêtés.

II-1-4. Niveau d'étude

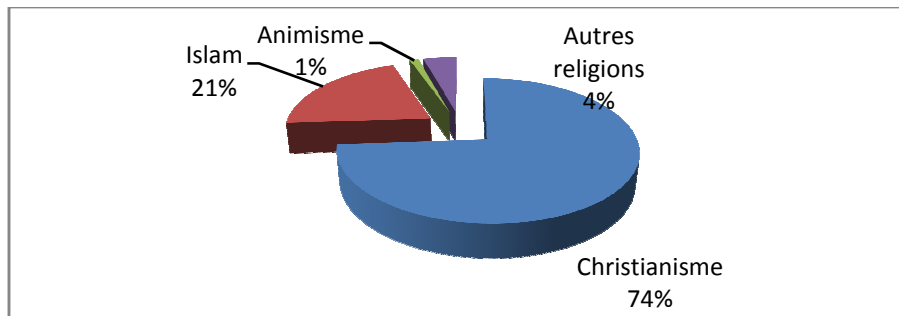
L'un des indicateurs d'appréciation du savoir général reste le niveau d'étude en tant que processus de façonnement des individus et des groupes.



Source : Notre enquête, janvier-février 2015.

Le graphique ci-dessus montre que la quasi-totalité des enquêtés (98,90%) est lettrée. Dans cette dynamique d'accès au savoir à travers différents niveaux d'étude, les acteurs se dotent de prestige social ou de capital symbolique qui varie en volume et en qualité. Par exemple, 18,50% ont un niveau primaire ; 32,60% ont le niveau secondaire et 47,80% revendiquent le niveau supérieur. Parmi ces différents groupes d'acteurs, seule une personne sur trois (29,40%) a achevé un cycle d'étude.

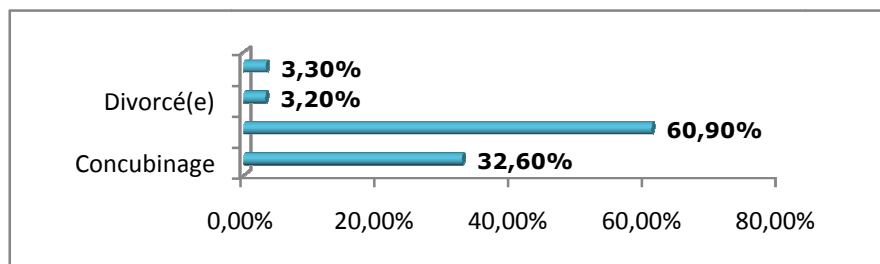
II-1-5. Religion



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

L'univers religieux des enquêtés est largement dominé par ce qu'il est convenu d'appeler religions révélées (99%) par opposition à ce syncrétisme spirituel aux références mythiques variées qu'est l'animisme qui n'occupe qu'un strapontin (1%). Dans cet univers religieux bipolaire, pratiquement trois enquêtés sur quatre sont chrétiens ; l'islam et les autres religion n'étant pratiquées que par une personne sur quatre.

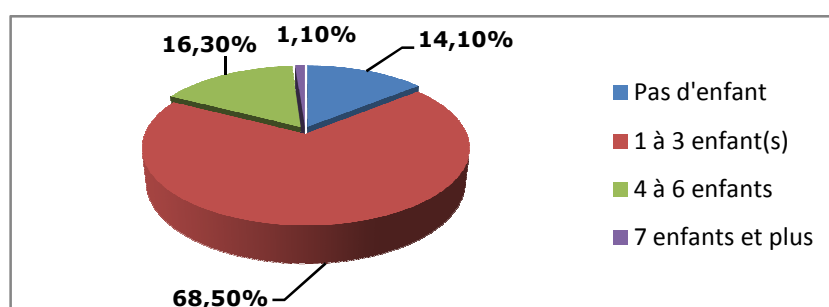
II-1-6. Situation matrimoniale



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

Au regard de leur situation matrimoniale, l'on note que la majorité (93,50%) des enquêtés vit maritalement. Dans cette catégorie d'acteurs, six enquêtés sur dix vivent dans un couple formellement constitué alors qu'un enquêté sur trois maintient sa vie de couple dans "l'informalité" au regard du code civil ivoirien.

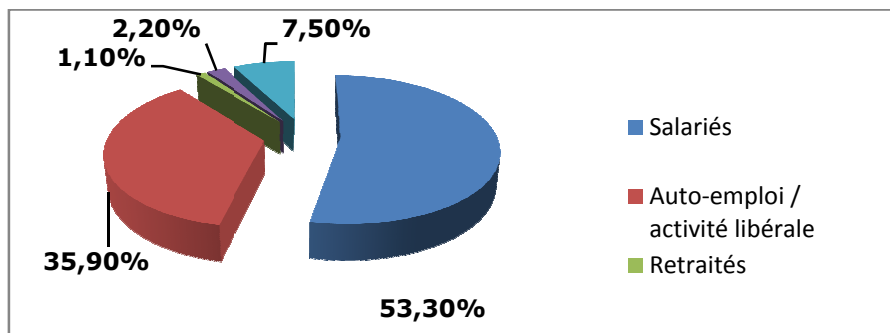
II-1-7. Progéniture



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

La distribution des enquêtés suivant le nombre d'enfant laisse transparaître une vision pronataliste qui s'invite en milieu urbain et de surcroît dans un quartier résidentiel comme Cocody dont les pratiques sont calquées sur le modèle occidental qui affiche moins d'enthousiasme face à la natalité. En effet, 85,9% des enquêtés avouent avoir au moins un enfant contre seulement 14,10% d'entre eux qui ne disposent pas d'enfant au moment de l'étude.

II-1-8. Catégories socioprofessionnelles

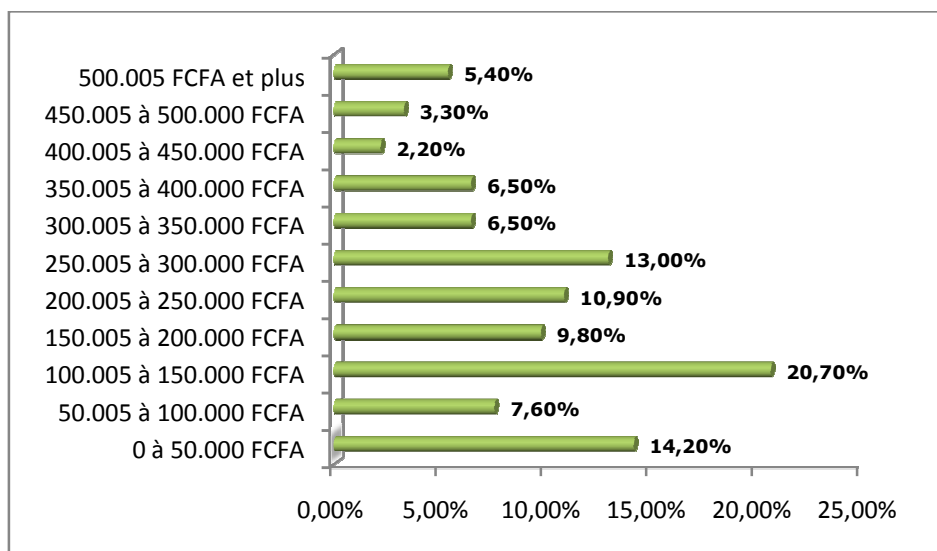


Source : Notre enquête, janvier-février 2015

Les données relatives aux catégories socioprofessionnelles font état de ce que la majorité des enquêtés (89,20%) déclare avoir des revenus réguliers provenant pour l'essentiel de rémunérations mensuelles (53,30%) certainement en tant qu'acteur économique du privé ou du public ou encore à partir d'activités génératrices de revenus (35,90%). Les autres catégories d'acteurs (ménagères, les chômeurs, les apprenants et les retraités), qui représentent une infime partie (10,80%), restent dominées par un fort taux de dépendance au plan économique eu égard l'inexistence de revenu qu'ils ont en partage.

Mais même ceux qui bénéficient de revenus réguliers se prêtent aisément à une catégorisation interne si l'on les juge par le volume de leur avoir au cours d'une unité temporelle donnée comme le suggère le graphique ci-après.

II-1-9. Revenus



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

En considérant le mois comme unité temporelle, trois tendances se dégagent du graphique qui visualise les avoirs.

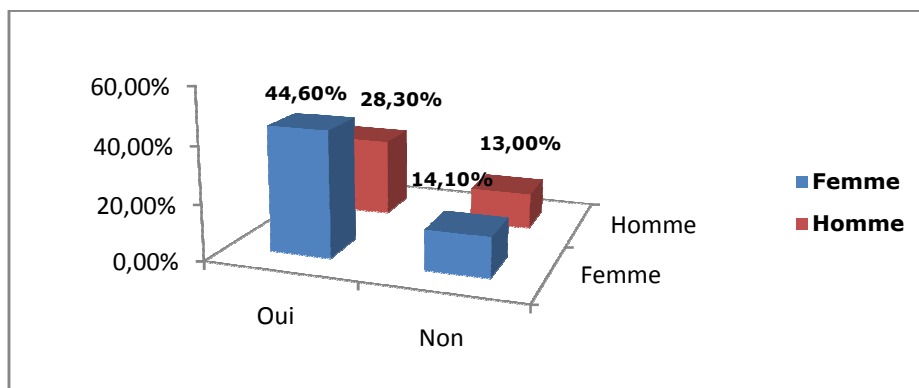
Il y a d'abord les agents à faible capacité économique représentant 21,80% des avis qui vient avec au plus 3 330 FCFA / jour. Ensuite, vient la classe moyenne, majoritaire (54,40%) ayant une capacité qui permettent aux agents de disposer d'au moins 3 330 FCFA et au plus 10 000FCFA / jour. Et enfin, ceux qu'on peut qualifier de privilégiés disposant de 10 000 FCFA et plus pour faire face à leur besoin quotidien. Ils représentent 23,90% des enquêtés.

II-2. Opinions sur les dépenses familiales et niveau de participation au sein des couples

II-2-1. Opinions sur les dépenses familiales

II-2-1-1. Avis sur la contribution des femmes aux charges familiales suivant le sexe

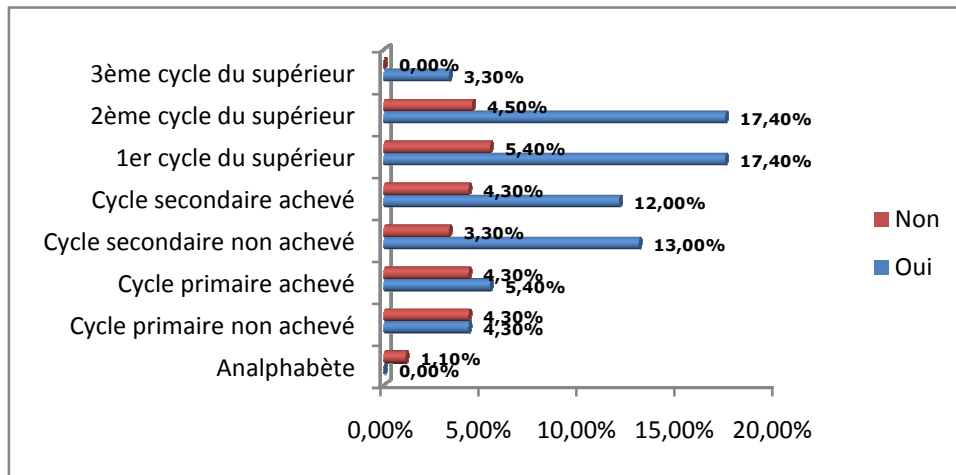
Les mutations sociales et économiques ainsi que les changements de mentalité qui en découlent, structurent différemment les opinions sur la contribution du « sexe faible » sur les dépenses familiales ainsi que le montre le graphique suivant :



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

De l'avis des enquêtés, sept enquêtés sur dix (72,90%) sont favorables à la contribution de la femme à la prise en charge des besoins familiaux. Une infime partie (27,10%) rechigne à lui reconnaître des capacités à aider efficacement à faire face aux charges familiales. Cette distribution des avis suivant les appartenances sexistes donne une autre configuration quand l'on convoque le niveau d'instruction.

II-2-1-2. Avis sur la participation de la femme aux dépenses familiales suivant le niveau d’instruction



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

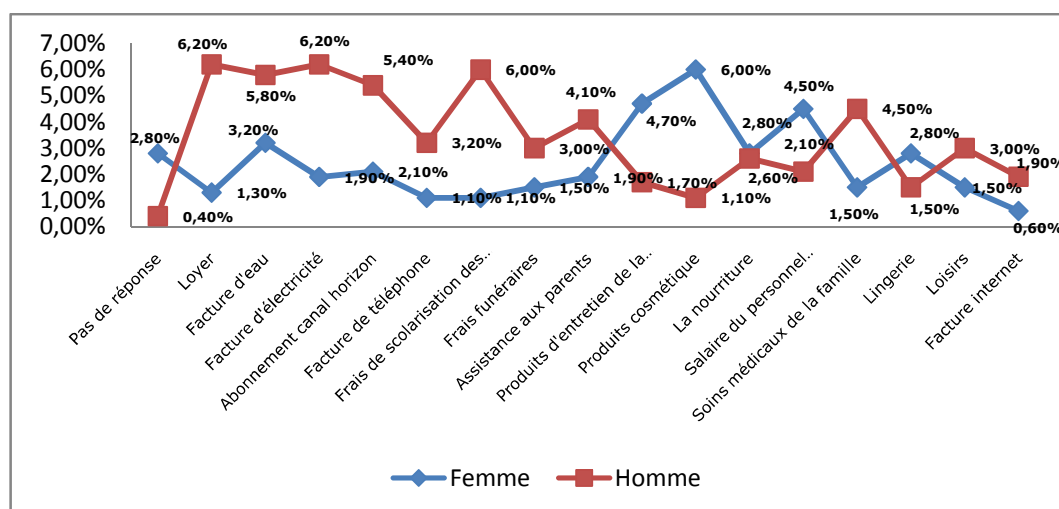
Les avis favorables à la participation de la femme à la prise en charge des besoins de la famille en fonction du niveau d’instruction s’inscrivent dans la même tendance (72,80%) que ceux relatifs au sexe. Mais en faisant une analyse plus fine, on se rend compte d’au moins deux tendances.

Il y a d’une part, l’inversion des opinions entre ceux qui sont analphabètes et ceux qui ont accédé au troisième cycle. En effet, pour les premiers la femme doit être tenue à l’écart des dépenses là où les seconds pensent le contraire, c’est-à-dire associer pleinement la femme à la prise en charge des dépenses de la famille.

Le second fait remarquable est qu’au fur et à mesure que le niveau augmente, l’écart entre les opinions sur la participation de la femme aux dépenses prend de l’ampleur. Par exemple, au niveau primaire, l’écart est d’un seul point ; au niveau secondaire, cet écart varie de huit à dix points et s’inscrit entre douze et treize points avec le supérieur. Qu’en est-il suivant la religion ?

II-2- 2. Contribution aux charges familiales

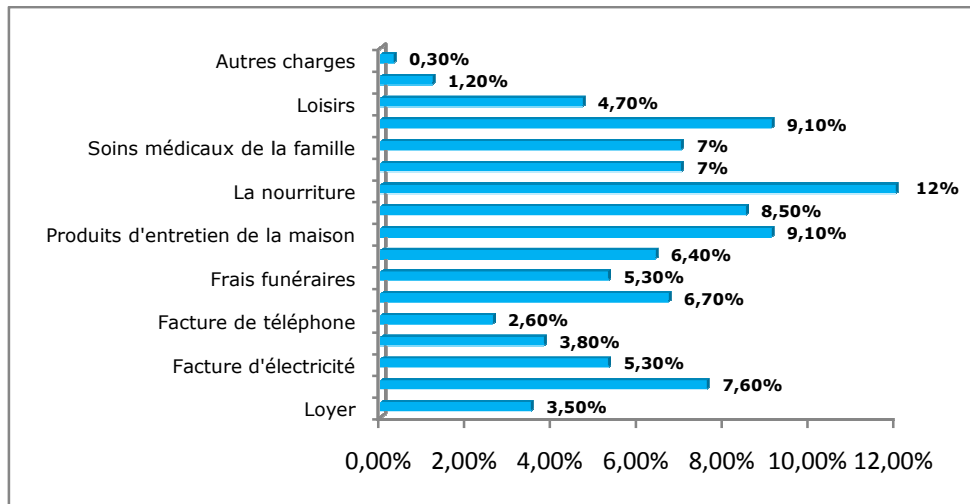
II-2-2-1. Besoins familiaux à charge suivant le sexe



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

Dans l'imaginaire populaire, les charges familiales sont principalement destinées à l'homme ; l'apport de la femme n'étant qu'une aide à laquelle l'homme s'attend plus ou moins. En effet, sur seize rubriques identifiées comme charges essentielles, l'apport de la femme supplante celui de l'homme qu'au niveau du quart et ne prennent essentiellement en charge que l'entretien environnemental ou corporel (produits d'entretien de la maison, produits cosmétiques, lingerie). Mais quel est alors le niveau de contribution de la femme au côté du conjoint ?

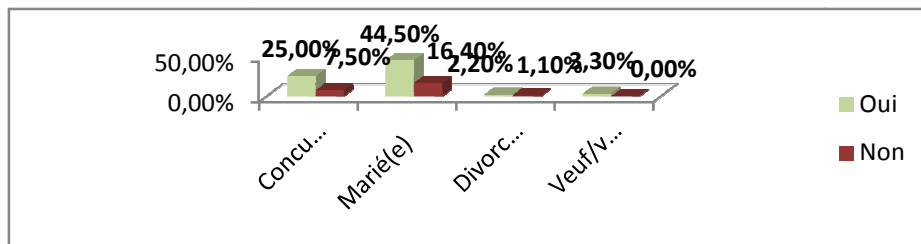
II-2-2-2. Niveau de contribution des femmes à la gestion des charges aux côtés du conjoint



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

Le graphique ci-dessus laisse entrevoir deux faits significatifs. Il y a d'un côté le fait que l'apport de la femme est enregistré dans les différentes rubriques qui composent les besoins de la famille. De l'autre, l'on note que ces différentes contributions, à l'exception de celle enregistrée au niveau de la nourriture, restent en dessous du seuil de 10%. Ce qui confirme le caractère symbolique de la participation de la femme mais la positionne tout de même comme un acteur essentiel dans les prise de décisions au sein du couple.

II-2-2-3. Avis sur la nécessité de concertation entre l'homme et la femme pour toute prise de décision suivant le sexe au sein des couples

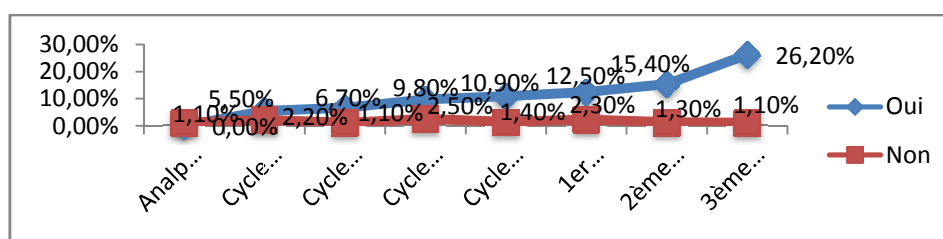


Source : Notre enquête, janvier-février 2015

Bien qu'ayant une contribution modeste ainsi que nous l'avons souligné plus haut, trois avis sur quatre (75%) se dégagent en faveur d'une plus grande responsabilisation de la femme dans les prises de décision au sein des couples. Les avis suivent les mêmes tendances avec les enquêtés vivant en couple. En effet, 69,50% souhaitent que la femme soit étroitement associée à toute prise de décision. Mais 23,90% des enquêtés ne sont pas de cet avis ; soit un enquêté sur trois pense que le conjoint doit être le seul à décider sans aucunement concertation avec sa femme.

En prenant en compte le niveau de savoir, la distribution des avis donne une autre configuration ainsi que le visualise le graphique ci-après.

II-2-2-4. Avis sur la nécessité de concertation entre l'homme et la femme pour toute prise de décision en fonction du niveau



Source : Notre enquête, janvier-février 2015

Le moins qu'on puisse dire est que plus le niveau d'instruction croît, l'avis en faveur de l'implication de la femme dans les prises de décision au sein des couples devient plus consistant et en même temps, les avis qui la tiennent à l'écart déclinent.

III- DISCUSSION

De plus en plus le milieu familial apparaît comme un champ de compétition sociale où l'un des enjeux majeurs reste la participation au budget familial. Dans ce processus, le revenu apparaît comme une variable qui joue un rôle important dans la prise de décision au sein des couples. Autrement dit, en théorie, la capacité de l'homme ou de la femme à se positionner comme leader dans la prise de décision dépend du volume et de la qualité de l'« avoir » (Jacques Atali, 1988). Mais dans la réalité, c'est surtout l'appartenance sexiste qui reste le facteur déterminant qui détermine les choix et le niveau de contribution dans la prise en charge des besoins de la famille.

Bourdieu (1998) explique le penchant des femmes pour certaines charges en disant que, étant exclues de l'univers des choses sérieuses, les femmes sont restées longtemps cantonner dans l'univers domestique et dans les activités associées à la reproduction biologique et sociale de la lignée à telle enseigne

qu'aujourd'hui même, elles apportent une contribution décisive à la production et à la reproduction du capital symbolique de la famille.

Pour lui, les femmes ont un penchant « naturel » pour tout ce qui concourt à les positionner comme objet de regard. Elles sont ranger au coté du paraître, du plaire. C'est d'ailleurs ce qui explique que les femmes supplantent les hommes dans les dépenses concernant les produits cosmétiques, les produits d'entretien et la lingerie. En effet, le cosmétique et le vêtement tendent à exalter le corps de la femme et à en faire un objet de séduction. C'est ce qui fait que la femme investie plus en temps, d'énergie et d'argent dans les charges s'y rapportant. Autrement dit, la femme s'investie dans tout ce qui touche à la beauté, à l'élégance du corps de son maintien et celui de l'environnement. De sorte qu'elle a tout naturellement en charge dans la division des charges, tout ce qui ressort de l'esthétique, la gestion de l'image de la famille et les apparences sociales de ses membres.

CONCLUSION

Au terme de cette étude portant sur « la participation au budget familial au sein des couples dans la commune de Cocody », il convient de retenir que les dépenses familiales ne sont plus à la seule charge de l'homme. La femme y contribue de plus en plus ; les mentalités aussi bien de l'homme que de la femme évoluant dans ce sens. Il en est ainsi parce que les individus et les groupes sont soumis à des processus de transformations économiques et sociales continu.

Au-delà de ce façonnement des consciences favorable à une plus grande responsabilité des femmes dans la prise en charge des dépenses familiales, l'on note aussi que les choix des femmes sont socialement structurés. Elles supplantent les hommes dans les dépenses concernant les produits cosmétiques, les produits d'entretien et la lingerie. C'est que les femmes ont un penchant naturel à s'investir dans ce qui touche à la beauté, à l'élégance du corps et celui de l'environnement. Cette manière de se structurer par rapport aux charges les amène à s'investir davantage dans tout ce qui relève de l'esthétique à savoir la gestion de l'image de la famille, les apparences sociales des membres de la famille et du cadre de vie. Ce qui confirme notre hypothèse de recherche.

Bibliographie

- Atali Jacques, 1988. *Au propre et au figuré : Une histoire de la propriété*, Paris, Editions Fayard.
- Boserup Ester, 1983. *La Femme face au développement économique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bourdieu Pierre, 1998. *La domination masculine*, Marseille, Edition Seuil.
- Durkheim Emile, 1967. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- Ekanzan Simon-Pierre, 2006, *Côte d'Ivoire : Terre de convergence et d'accueil (XVe-XIXe siècles)*, Abidjan, Les Editions du CERAP.
- Gonnin Gilbert et Kouamé Allou René, 2006, *Côte d'Ivoire : Les premiers habitants*, Abidjan, Les Editions du CERAP.
- Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique* Traduit de l'allemand par Maurice Husson et Gilbert Badia, Paris, Éditions sociales, 1972.
- Meillassoux Claude, 1960. *Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance*, Paris, Cahiers d'Etudes Africaines.
- Berger Peter et Luckmann Thomas, *The Social Construction of Reality*, 1966.
- Rousseau Jean Jacques, 1754. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, version numérique de Jean Marie Tremblay dans le cadre de la collection "Les classiques en sciences sociales".
- Séhi Bi Tra Jamal, 2012. *Emancipation économique de la femme et dynamique des rapports de pouvoir en pays Gouro*, Thèse unique de Doctorat de sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody.

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'**IPNETP**

Juin 2016

ISBN : 2-909426-37-8

EAN : 9782909426372

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci